



ATELIER-RESSOURCES: PASSEZ À L'ACTION!

Soutenir le développement des compétences psychosociales des enfants et des adolescents

Vous avez suivi la formation « Soutenir le développement des Compétences psychosociales des enfants et des adolescents » (ou une autre formation sur les Compétences psychosociales du Drapps), à présent vous souhaitez mettre en place une action qui cible le développement des CPS de ce public.

Cet atelier propose de vous y aider par un **temps d'échanges entre participants** sur la thématique, de travaux de groupe autour de **cas pratiques** et d'**expérimentations d'outils d'intervention**.



Objectifs

- Echanger les pratiques autour des projets portés ou envisagés par les participants
- Mobiliser les ressources existantes pour construire des actions efficaces



Contenus

- Echanges autour de cas pratiques (problématiques vues pendant la formation) et des projets des participants
- Découverte d'outils d'intervention
- Découvrir des projets existants qui ont fait leurs preuves
- Evoquer les ressources « savoirs d'intervention », recommandations, données utiles



Méthodologie pédagogique

- Atelier en **présentiel**
- **Démarche pédagogique** active favorisant la participation



Intervenant

Chargé-e-s de projet / formateur-trice-s du réseau Promotion Santé Occitanie



Handicap

Nous nous assurons que les locaux sont adaptés à recevoir des personnes à mobilité réduite.

Si vous êtes en situation de handicap ou si vous avez des besoins particuliers, merci de nous contacter afin de vérifier ensemble les possibilités d'aménagements. Pour cela, contactez notre référente handicap, Michèle Olivan :

☎ 06 95 40 51 54

✉ molivan@promotion-sante-occitanie.org



Contact

☎ 05 61 77 87 11

✉ formation@promotion-sante-occitanie.org

📍 www.promotion-sante-occitanie.org



MODALITÉS

PRÉREQUIS :

Avoir suivi une formation du Drapps sur la thématique des Compétences psychosociales.

PRIX :

Les frais pédagogiques des formations du Drapps sont entièrement pris en charge par l'Agence Régionale de Santé de l'Occitanie. Les frais de déplacements, de repas et d'hébergement sont à la charge des participant.e.s

PROCHAINES SESSIONS :

[Formulaire d'inscription](#)